



## Document d'informations Clé (DIC)

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Athena – Global Dynamic Bond Opportunities Part BC

Code ISIN : FR0013166501 – Code LEI : 969500G0Y7PZZM5I3A08

**Initiateur :** ALIENOR CAPITAL, Société de gestion de portefeuilles  
18 allées d'Orléans -33000 BORDEAUX  
Tel : +33 (0)5 56 81 17 22 Site : [www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

**Autorité compétente Initiateur et OPC :** Autorité des Marchés Financiers (AMF) – régulateur français

Date de publication de ce document : 30/12/2022

**Avertissement :** Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

#### En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

**Objectif :** L'objectif du fonds Athena - Global Dynamic Bond Opportunities (ci-après dénommé le Fonds) est de surperformer l'indicateur de référence composite constitué de 30% d'€STR capitalisé (OISESTR Index), de 25% de l'indice obligataire Euro MTS 1-3 ans (EXEA5 Index), de 25% de l'indice obligataire Euro MTS 3-5 ans (EXEB5 Index) et de 20% de l'indice Bloomberg Barclays Global High Yield EUR couvert (LG30 TREH), sur la durée de placement recommandée.

Il est un indicateur de comparaison a posteriori et ne reflète pas à chaque instant la gestion de l'OPCVM. L'indice €STR, calculé par la Banque Centrale Européenne, représente le taux sans risque de la zone Euro.

**Stratégie :** Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds adopte un style de gestion active opportuniste en investissant son actif en parts et actions d'autres OPC. Parmi ces OPC, pourront être compris des Trackers et ETF (Exchange traded funds) et des fonds d'investissement de droit étranger répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le fonds investira sur des OPC de tous types mais ayant principalement soit une gestion de nature obligataire soit une gestion de nature alternative. Le fonds n'investira pas dans des OPC de classification actions.

La répartition entre les différents OPC sera fonction d'une part d'une allocation d'actifs basée sur une analyse fondamentale du cycle économique et d'autre part d'une sélection de fonds à partir d'une analyse quantitative (comportement des fonds selon les périodes et stabilité du comportement) et d'une analyse qualitative (équipe de gestion, processus d'investissement, composition du portefeuille, suivi du risque).

L'investissement en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE sera limité à 30%.

Le fonds pourra aussi investir jusqu'à 40% directement sur des titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro ou en devises, de dette privée ou publique, et de dette convertible, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, sensibilité aux taux, notation, secteur d'activités ou types de valeurs. La part de titres de créance - en titres vifs donc hors investissement en OPC - spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion, à l'acquisition ou en cours de vie pourra être de 30%. La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions. La part des obligations convertibles d'émetteurs privés libellées en euros ou en devises pourra atteindre 30%.

Le fonds s'exposera de la façon suivante :

- Produits de Taux de 0 à 100% dont titres de taux spéculatifs de 0 à 100 %
- Devises de 0 à 100%
- Actions de -15% à 25% de toutes tailles de capitalisation

Bien que le fonds n'investisse pas dans des OPC de classification actions, le fonds pourra se retrouver exposé en actions à travers les OPC détenus ou indirectement par les obligations convertibles.

**Investisseurs cible :** Ce produit s'adresse à tout type d'investisseurs, y compris les investisseurs de détail qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds.

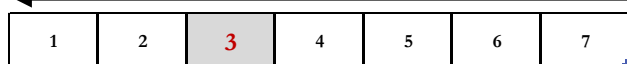
**Recommandations :** La durée de placement recommandée est de 3 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la durée de placement recommandée.

#### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

##### Indicateur de risques

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risque faible Risque élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la **période de détention recommandée de 3 ans minimum**. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque modérée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau modéré.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au prospectus.

### Scénarios de performances

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

| Scénarios              | Pour un Investissement de 10 000 € sur :                       | 1 an            | 3 ans          |
|------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|
| Scénario de tensions   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts</b> | <b>7 430 €</b>  | <b>8 905 €</b> |
|                        | <i>Rendement annuel moyen</i>                                  | -25,7%          | -3,8%          |
| Scénario défavorable   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts</b> | <b>9 297 €</b>  | <b>8 509 €</b> |
|                        | <i>Rendement annuel moyen</i>                                  | -7,0%           | -5,2%          |
| Scénario intermédiaire | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts</b> | <b>9 732 €</b>  | <b>9 203 €</b> |
|                        | <i>Rendement annuel moyen</i>                                  | -2,7%           | -2,7%          |
| Scénario favorable     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts</b> | <b>10 161 €</b> | <b>9 927 €</b> |
|                        | <i>Rendement annuel moyen</i>                                  | 1,6%            | -0,2%          |

Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ni votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ils sont présentés en tenant compte de dividendes réinvestis dans le placement.

**Les évolutions de marché ne peuvent être prédites avec précision. Les scénarios représentent seulement une indication de certaines des évolutions possibles établies à partir de performances observées récemment. Les performances effectives peuvent être inférieures.**

### Que se passe-t-il si Alienor Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les fonds de l'investisseur dans le Produit et les revenus du Produit sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du Produit qui sont indépendants de ceux de la Société de Gestion. Par conséquent, un défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs du Produit, dont la conservation est assurée par le dépositaire du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation.

### Que va me coûter cet investissement ?

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. **Ils sont basés sur les données issues du calcul de performance du scénario intermédiaire.**

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

| Scénarios de sortie                                              | 1 an    | 3 ans (période de détention recommandée) |
|------------------------------------------------------------------|---------|------------------------------------------|
| Coûts totaux                                                     | 220,9 € | 623 €                                    |
| Incidence sur le rendement (Réduction annuelle du rendement RIY) | 2,2%    | 2,1% chaque année                        |

La réduction annuelle du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

|                   |                                          |       |          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------|------------------------------------------|-------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Coûts ponctuels   | Coûts d'entrée                           | 0,00% | - €      | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.                                                                                                                                                                                                                                                |
|                   | Coûts de sortie                          | 0,00% | - €      | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.                                                                                                                                                                                                                                        |
| Coûts récurrents  | Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,28% | 28,00 €  | TTC. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. Le montant présenté est une estimation et peut varier en fonction du nombre d'investissements traités.                                                                                                        |
|                   | Autres coûts récurrents                  | 1,93% | 192,86 € | TTC. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts de l'année passée.                                                                                                                             |
| Coûts accessoires | Commission de surperformance             | 0,00% | - €      | L'incidence des commissions de surperformance. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts accessoires moyens constatés ces 5 dernières années. Nous prélevons Parts AC, BC et BD : 10% au-delà d'une performance sur année calendaire supérieure à l'indicateur de référence sous réserve que la performance soit positive. |

Ces coûts peuvent différer des coûts réels que l'investisseur de détail peut devoir supporter.

### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée pour ce produit est de 3 ans minimum.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme. Vous pouvez retirer votre investissement sur simple demande chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Paris) et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille. Les parts sont décimalisées au 10 000ème. Le règlement et la livraison se font deux jours ouvrés après la date de souscription ou de rachat.

Si vous êtes un investisseur de détail ayant investi dans une unité de compte ayant pour référence ce produit, veuillez consulter les conditions de liquidité du contrat d'assurance-vie.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée à la société de gestion ALIENOR CAPITAL, par courrier au 18 allées d'Orléans à BORDEAUX (33000), ou par mail à [middleoffice@alienorcapital.com](mailto:middleoffice@alienorcapital.com)

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse [www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

### Autres informations pertinentes

Dépositaire/Conservateur/Gestion du passif :

CACEIS BANK, Société anonyme à conseil d'administration, Etablissement de crédit agréé par l'ACPR, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Valorisateur : CACEIS Fund Administration, Société anonyme, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC (prospectus, rapport annuel, document semestriel, valeur liquidative) : sur le site d'ALIENOR CAPITAL [www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com) ou sur demande écrite auprès de la société de gestion de portefeuille :

L'objectif extra financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement SFDR.

Nous révisons et publions ce Document d'Informations Clés au moins une fois par an.